



L'UM adopte une charte d'intégrité scientifique

Le 30 janvier, l'Université de Montpellier a adopté une charte de bonnes pratiques en matière d'intégrité scientifique. Elle engage l'ensemble des acteurs de la recherche à des pratiques transparentes et responsables, respectueuses des droits et de l'éthique.

Promouvoir une recherche éthique

Les acteurs de la recherche sont confrontés aujourd'hui à des situations de plus en plus complexes liées aux évolutions de la recherche scientifique (internationalisation, utilisation du numérique), à la pression des évaluations mais aussi aux contraintes de publication et à la sélectivité des demandes de financement. « *Les manières de « faire de la recherche » ont été profondément modifiées et cela conduit à reformuler des exigences en matière d'intégrité scientifique* » analyse le vice-président chargé de la recherche Jacques Mercier. Cette reformulation passe par l'adoption d'une démarche éthique et responsable qu'incarne la charte adoptée par le Conseil d'administration de l'UM le 30 janvier.

« *L'UM a été la première université française à obtenir le label HR en matière de qualité des ressources humaines. L'adoption d'une charte relative à l'intégrité scientifique relève de la même stratégie. En tant qu'université de recherche intensive, l'UM se doit d'adopter une posture exemplaire* » explique le président Philippe Augé.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTPELLIER,
LE 03 FEVRIER 2017

CONTACT PRESSE

Anne Delestre

04 34 43 31 93

anne.delestre@umontpellier.fr

www.umontpellier.fr

Intégrité versus plagiat

« *L'intégrité scientifique est une notion protéiforme qui a toujours existé* » remarque Marie-Christine Sordino, référente « intégrité scientifique » au sein de l'établissement. « *On a pu ainsi s'interroger a posteriori sur l'existence potentielle « d'emprunts » de Newton aux travaux de Pascal à propos de la théorie de l'attraction universelle* ». La question de l'intégrité scientifique est revenue récemment sur le devant de la scène en raison de nombreuses rétractions de publications dans des revues prestigieuses telles que *Science* ou *Nature* suite à des scandales (comme celui d'un archéologue japonais qui avait glissé des vestiges de sa collection personnelle pour faire croire qu'il venait de les trouver !)

On relève l'existence de plusieurs types de manquements à l'intégrité scientifique : la fabrication ou la falsification de données ou de résultats dans le but de répondre aux objectifs formulés par un financeur, le plagiat pur et simple (copier ou utiliser l'œuvre d'un autre créateur sans le référencer délibérément ou par négligence) mais aussi la non-déclaration de conflits d'intérêts ou encore la non conservation de sources primaires (comme les cahiers de laboratoire)...

Les 5 principes clés de la charte d'intégrité

La charte éthique implique l'engagement de l'ensemble de la communauté des chercheurs de l'UM en faveur de 5 principes clé :

- le respect des normes juridiques, des usages et des pratiques professionnelles en vigueur ;
- l'honnêteté intellectuelle dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de recherche (de sa diffusion à sa valorisation) ;
- la loyauté dans l'accès aux sources, leur citation, la détermination de la propriété intellectuelle, la paternité des travaux de recherche, la protection, la conservation et l'utilisation des données recueillies ;
- le respect des droits de toutes les personnes qui contribuent à la production des travaux de recherche, la protection des animaux et de l'environnement (que ce soit en recherche fondamentale ou appliquée) ;
- la saine gestion des fonds de la recherche et la garantie de l'objectivité, de l'indépendance et de l'impartialité vis-à-vis des organismes de financement.